L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE PROCEDURE ADAPTEE

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

Commune de Saint PAUL DE JARRAT - Rue Centrale - 09000 SAINT PAUL DE JARRAT

Tél: 05 61 64 18 30 - E-mail: secretaire.stpauljarrat@wanadoo.fr

Objet du marché: Construction d'une Halle

Lieu d'exécution des travaux : Avenue de Scios – 09000 SAINT PAUL DE JARRAT

Délais d'exécution : 3 mois à compter de l'ordre de service.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 4 septembre 2017

Modalité de financement : Ressources communales. Paiement par mandat administratif.

Caution et garantie : DCE remis à titre gratuit (hors frais d'envoi éventuels). Retenue de garantie : 5%

Type de procédure : Procédure adaptée

Nature et désignation des lots :

Lot n°1: DEMOLITION - GROS-ŒUVRE - OSSATURE BOIS - CHARPENTE - COUVERTURE

Lot n°2: MENUISERIES EXTERIEURES

Lot n°3: ELECTRICITE

Lot n°4: BACHES

Prestation divisée en lot ; possibilité de présenter une offre pour un lot ou plusieurs lots

Critères de sélection des candidats : Garantie technique et financières, références suffisantes.

Critères utilisés pour l'attribution des marchés : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères par ordre décroissant d'importance avec pondération : prix des prestations (travaux de base et options retenues) = 60 %, valeur technique de l'offre = 40 % avec pondération (suivant règlement de consultation)

Date limite de réception des offres : Mercredi 5 juillet à 12 h00

Adresse où doivent être transmises les offres : Mairie de Saint PAUL DE JARRAT – Rue Centrale – 09000 SAINT PAUL DE JARRAT

Durée de validité de l'offre : 90 jours

Modalité d'obtention du dossier : Le dossier est à retirer chez : Ariège REPRO, 24, rue des Marchands, 09000 FOIX, Tél : 05 61 65 60 69 Fax : 05.61.02.97.37 ou téléchargeable gratuitement sur le site internet http://www.lagazette-ariegeoise.fr

Renseignements:

CM2A Cédric MUNOZ Atelier d'Architecture, 1, avenue de Mirepoix, 09340 VERNIOLLE, Tél : 05-61-69-55-00, Fax : 05-61-69-56-33 – c.munoz@cm2a.org

Recours : Instance chargée des recours – Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV – 31068 TOULOUSE – Tel : 05.62.73.57.57 – Fax : 05.62.73.57.40

Détails d'introduction des recours : selon les dispositions du Code de Justice Administrative. En application de l'article L 551-1 relatif au référé précontractuel, l'introduction de recours peut se faire jusqu'à la signature du marché.

Selon les articles L 551-13 et L 551-23 relatifs au référé contractuel, un recours direct contre le contrat prévu à l'article R 551-7 peut être formé dans un délai de trente jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché.

En vertu de l'article R 421-1, un recours est possible dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet.

Date d'envoi de l'avis de consultation à la publication chargée de l'insertion : vendredi 09 juin 2017.